

AGENDA COMMUNAL



LE BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE



Zoom sur
le registre
de l'Etat civil
en 2023
pages 17-19

Mars-avril 2024



www.villers-la-ville.be | Suivez-nous aussi sur   @1495VillerslaVille

Revue bimestrielle | ISSN 2983-7294 | Editeur responsable : Julie Charles

 Villers-la-Ville

AGENDA COMMUNAL

LE BULLETIN OFFICIEL DE LA
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

Mars-avril 2024

SOMMAIRE

Brèves	2
Environnement	3-4
Mobilité	5
Sécurité	5
Finances	6-7
Sports	8-10
Jeunesse	11-12
Travaux & Mobilité	12-13
Culture & loisirs	14
Agence locale pour l'emploi	15
Espace public numérique	16
Population	17-19
Cohésion sociale	20-21
Énergie	21
Associations	22-23
Événements	24

BRÈVES

Obligation d'identification, d'enregistrement et de stérilisation des chats domestiques

Pour rappel, depuis le 1^{er} novembre 2017, tous les chats qui naissent doivent être identifiés, enregistrés et stérilisés. La stérilisation est également obligatoire pour tous ceux nés avant cette date.

Il n'est permis d'acquérir un chat, à titre gratuit ou onéreux, que s'il est identifié, enregistré, stérilisé et que si **vous détenez le permis de détention**. L'objectif de cette mesure est d'éviter les achats impulsifs et prévenir les maltraitances animales.

Une base de données commune aux 3 régions du pays a été mise en place pour recueillir les données des chats identifiés et les données de leur responsable. Il est donc important d'identifier et d'enregistrer son chat via le lien <https://online.catid.be>

CHATS ERRANTS : DES SOLUTIONS EXISTENT !

Vous avez déjà certainement croisé un chat errant sur le territoire communal. Il se peut aussi qu'un chat errant squatte vos alentours, parfois même votre jardin. Savez-vous qu'**un couple de chats errants peut être à l'origine de la naissance de 20.736 chats en seulement 4 ans** ? Voilà des chiffres suffisamment alarmants qui font que la commune de Villers-la-Ville a décidé de s'occuper activement de cette situation.

Deux solutions sont proposées :

- | Capturer les chats errants et les stériliser avant de les relâcher à l'endroit où ils ont été pris.
- | Capturer les chats errants et les emmener dans un refuge.

Comment agir ?

Assurez-vous qu'il s'agisse bien de chats errants, qu'ils n'appartiennent pas à vos voisins (faites le tour de votre quartier pour vous renseigner) et n'attendez pas que le nombre de chats se multiplie. La Commune prend en charge les frais liés à la stérilisation et à la capture. Contactez l'Administration communale, soit par téléphone au **071/87.03.89**, soit par mail environnement@villers-la-ville.be.

Campagne de dératisation

UNE CAMPAGNE DE DÉRATISATION AURA LIEU SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE DU 13 AU 16 MAI INCLUS.



La société Antinuissible srl effectuera prioritairement le traitement dans tous les espaces publics ainsi que chez les particuliers conformément à la procédure en place.

Les inscriptions sont limitées aux personnes **ayant reçu le plus** de produits raticides distribués par le service travaux ou pouvant en prouver l'achat.

| Les demandes sont attendues **au bureau du service travaux**, rue de Marbais 37, **avant le 30 avril 2024**.

ISSN 2983-7294

© photo de couverture : iStock

Suivez-nous aussi sur
f @ @1495VillerslaVille

www.villers-la-ville.be
commune@villers-la-ville.be

Date limite de réception
des informations pour la
prochaine parution :
vendredi 22 mars 2024



ENVIRONNEMENT



Grand Nettoyage de printemps 2024 : « Moi aussi, je participe ! »

DU 21 AU 24 MARS AURA LIEU LA 10^e ÉDITION DU GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS. À L'APPROCHE DES BEAUX JOURS, CE RENDEZ-VOUS DÉSORMAIS INCONTOURNABLE MOBILISE DES DIZAINES DE MILLIERS DE WALLONS DÉSIREUX DE RENDRE LEUR ENVIRONNEMENT PLUS PROPRE ET PLUS AGRÉABLE !



Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est importante. Elle se manifeste notamment sur les réseaux sociaux où chacun fait preuve de créativité en se lançant divers challenges.

Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer. **Les inscriptions 'grand public' se déroulent jusqu'au 13 mars via le site internet www.walloniepluspropre.be** (menu «Je passe à l'action», rubrique «Je participe au Grand Nettoyage»).

Les participants sont invités à former des équipes, à indiquer leur parcours sur une carte et à commander leur matériel.

Une paire de gants, un gilet fluo ainsi que des sacs PMC et tout-venant seront envoyés gratuitement à chaque participant.

La reprise des déchets collectés est réalisée par les services communaux en concertation avec les équipes.

Infos : www.walloniepluspropre.be

La migration des batraciens – levez le pied !

CHAQUE ANNÉE À LA FIN DE L'HIVER, LES BATRACIENS ENTAMENT LEUR MIGRATION POUR REJOINDRE LES POINTS D'EAU QUI LES ONT VUS NAÎTRE ET S'Y REPRODUIRE À LEUR TOUR.

Ces déplacements, qui durent une dizaine de jours, débutent dès la fin de l'hiver (généralement dans le courant du mois de mars), par temps doux (t° autour de 7°C) et humide, à la tombée du jour et pendant la nuit. Ce sont des dizaines de milliers d'individus par nuit qui traversent nos routes wallonnes. Malheureusement beaucoup n'atteindront jamais leur destination, ils finiront écrasés par les voitures...



Vous pouvez agir en adaptant votre vitesse lorsque que vous remarquez le panneau suivant.

En passant sous les 30 km/h et au besoin en allumant vos feux de détresse, vous serez plus vigilants aux animaux présents sur la route et également aux bénévoles qui participent à leur sauvetage. A cette vitesse, les batraciens ne se feront plus projeter contre le soubassement de votre véhicule.

Voici les différents endroits où les batraciens traversent nos routes :

Marbais : rue de Dreumont

Rigenée : rue de Rigenée, rur du Châtelet

Sart-Dames-Avelines : rue de Villers, rue du Marais, rue du Moulin à Thil, rue Tout-Vent, rue de Jumerée, rue Gustave Linet

Villers-la-Ville : rue de Sart, avenue Fontaine des Fièvres

Tilly : avenue Pont des Prêcheurs

Mellery : rue de Gentissart, rue de Thébais

Entre Villers-la-Ville et Tangissart : rue de Chevelipont (N 275)



De nouvelles fréquences pour les collectes de déchets en Brabant wallon

A PARTIR DU 1^{er} MAI, DE NOUVELLES MODALITÉS DE COLLECTE DES DÉCHETS SERONT MISES EN PLACE À VILLERS-LA-VILLE COMME DANS 22 AUTRES COMMUNES DE LA «ZONE IN BW». LA COLLECTE DES DÉCHETS RÉSIDUELS AURA DÉSORMAIS LIEU TOUTES LES DEUX SEMAINES. LA COLLECTE HEBDOMADAIRE DES DÉCHETS ORGANIQUES SERA MAINTENUE.

Stratégie pour un avenir plus durable

Depuis 2020, in BW œuvre avec ses communes associées pour optimiser la gestion des déchets. L'un des principaux objectifs vise à réduire la quantité de déchets résiduels (à 90 kg/habitant/an) tout en augmentant celle des déchets organiques (25 kg/habitant/an, en moyenne).

L'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques dans les sacs bleus (depuis le 1^{er} juillet 2021) et la généralisation progressive des collectes sélectives de déchets organiques ont déjà permis de modifier les habitudes de tri des citoyens et de réduire les quantités de déchets résiduels collectés.

Pour les premières communes ayant déjà entrepris cette transition vers une collecte toutes les deux semaines, les nouvelles habitudes ont été rapidement adoptées par les habitants. Ce n'est pas une surprise : la mesure s'aligne sur l'évolution des habitudes des citoyens qui étaient déjà nombreux à présenter leurs déchets résiduels de manière espacée.

Concrètement en mai 2024

De nouvelles modalités de collecte seront mises en place.

La fréquence des collectes sera réduite à une fois toutes les deux semaines pour les déchets résiduels tandis que les déchets organiques (sacs verts) continueront à être collectés chaque semaine. Pour rappel, le sac vert collecte tous les déchets organiques (déchets de cuisine, petits déchets de jardin, mouchoirs et serviettes en papier,...).

Ces déchets qui, autrefois, rendaient votre sac blanc malodorant. Votre sac blanc vidé des plastiques et des déchets organiques sera, en effet, très réduit.

Où trouver les sacs verts ?

La p'tite folie d'Anne-So

(rue du Berceau 16 à Marbais)

La librairie la Rotonde

(avenue Arsène Tournay 5 à Villers-la-Ville)

Maison Courtain

(avenue Arsène Tournay 40 à Villers-la-Ville)

Ecomarché

(chaussée de Namur 113 à Sart-Dames-Avelines)

Bi'Oooh (chaussée de Bruxelles, 6 A à Genappe)

Tous les magasins **Colruyt, Carrefour, Delhaize, Match** et **Champion** du Brabant wallon

Les sacs verts ont un volume de 20 litres et leur prix de vente est de 0,4 €/sac.



Pourquoi ce changement de fréquence ?

Deux raisons :

L'une est environnementale : la réduction de la fréquence des collectes vise à encourager le tri et la valorisation des déchets. Cette mesure incite les citoyens à trier davantage leurs déchets organiques (geste obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024). Pour rappel, ces déchets suivent une filière de biométhanisation : transformation en énergie renouvelable (biogaz) et valorisation comme engrais de qualité permettant d'enrichir les sols. En outre, le changement de fréquence permet de diminuer l'empreinte carbone des collectes : en réduisant les déplacements des véhicules, nous produisons moins d'émissions de gaz à effet de serre et de poussières fines, améliorant ainsi la qualité de l'air.

L'autre est économique : réduire la fréquence des collectes permet de maîtriser l'augmentation importante des coûts (prix des carburants, indexation des salaires, ...), et ce, au bénéfice des citoyens puisque cette mesure permet de maîtriser la hausse de leur taxe. Sans cette mesure et compte tenu des projections des coûts (coût de collecte, coûts de traitement, coût du recyparc, ...), les prix auraient explosé !

Une solution complémentaire : les points d'apport volontaire

Comme solution complémentaire à la collecte toutes les deux semaines, la Commune de Villers-la-Ville a suivi la proposition d'in BW et a mis un conteneur en points d'apport volontaire. Celui-ci est installé à l'entrée, à droite du recyparc.

Les détails pratiques d'utilisation vous seront communiqués dans notre prochain bulletin et sur le site internet communal.

Plus d'infos :

Sur les nouvelles fréquences de collectes : calendrier téléchargeable sur www.inbw.be/calendriers ou via l'application « Recycle ».

Sur les collectes de déchets organiques : www.inbw.be/collecte-de-dechets-organiques

MOBILITÉ

Une troisième voiture électrique partagée disponible au centre de Villers-la-Ville

DEUX VOITURES PARTAGÉES SONT DÉJÀ EN PLACE SUR LE PARKING DE LA MAISON COMMUNALE. A PRÉSENT, UNE TROISIÈME EST AUSSI À DISPOSITION DANS LE CENTRE DE VILLERS-LA-VILLE SUR LE PARKING COMMUNAL (DIT DU MARCHÉ).



Depuis le mois de septembre, la Commune de Villers-la-Ville proposait déjà deux voitures électriques partagées. Une offre de mobilité complémentaire aux autres modes de déplacement plus traditionnels. Et, depuis quelques jours, une troisième voiture partagée électrique est disponible sur le parking dit du marché, 9 rue de Marbais

Cette troisième voiture est un test. Elle sera louable depuis cet endroit jusqu'à la fin du mois d'avril. Après cette période, une évaluation sera faite.

« Cette démarche fait suite aux nombreux usages des deux plus anciennes voitures partagées, explique Julie Charles, Échevine de la Mobilité. La perspective d'une troisième voiture est à l'étude ou bien la délocalisation d'une des deux premières voitures déjà en place. »

Comment ça marche ?

Pour les utiliser, il suffit de s'inscrire sur l'application « Share Mobility », de réserver le véhicule au moment souhaité, de l'ouvrir avec l'application et de démarrer. Vous effectuez votre déplacement et ensuite ramenez le véhicule à son emplacement de stationnement. La facture varie en fonction de la durée de la location et des kilomètres parcourus, et c'est tout ! Les voitures sont disponibles 24h/24. Une réservation, même en dernière minute, est possible.

L'entretien de la voiture, le nettoyage ou les assurances ne sont plus un problème et sont inclus dans la réservation.

Le paiement se fait en fonction de l'utilisation. Le prix est de 3.99€/heure, 29€/12heures, 45€/24heures,... Des prix dégressifs sont prévus à la demande pour les usagers assidus. A ce tarif horaire, s'ajoute un coût selon le nombre de kilomètres parcourus fixé à 0.27€/km. Le paiement se fait via une carte de crédit* (une garantie bloque temporairement 100€ sur la carte). La durée maximale d'une location est de 3 jours pour garder l'esprit de projet, à savoir : une voiture partagée.

Un inventaire est réalisé à chaque départ via l'application en prenant des photos des quatre coins du véhicule. En cas de procès-verbal, il est directement adressé à la personne qui louait le véhicule au moment des faits.

Vers l'application Share Mobility :

Plus d'infos et une demande de rendez-vous pour une formation individualisée : **Service Mobilité Valérie Damanet** -

valerie.damanet@villers-la-ville.be



SÉCURITÉ

Risque nucléaire : avez-vous une boîte de comprimés d'iode à la maison ?

Notre pays compte 6 sites nucléaires sur son territoire : Doel, Mol, Dessel et Geel en Flandre, Fleurus et Tihange en Wallonie. A ses frontières, notons également la présence de la centrale de Chooz, jouxtant la province de Namur, et celle de Borssele près de la province de Flandre-Orientale. La présence de ces sites nécessite une préparation adéquate des autorités et de la population. Régulièrement, les autorités appellent aux citoyens les mesures de sécurité à adopter en cas d'un accident nucléaire. La conservation d'une boîte de comprimés d'iode à la maison fait partie de ces mesures.

En prenant au bon moment des comprimés d'iode stable (non radioactif), vous faites en sorte que votre

thyroïde soit saturée et ne puisse plus stocker d'iode instable (radioactif). La prise de comprimé d'iode n'est efficace que lorsque celle-ci a lieu au bon moment.

Ne prenez donc jamais de comprimés d'iode de votre propre initiative. Attendez les recommandations officielles des autorités belges.

Ces comprimés sont disponibles préventivement et gratuitement, chez votre pharmacien.

Retrouvez toutes les d'informations sur notre site www.villers-la-ville.be/iode et sur www.risquenucleaire.be.



FINANCES

Présentation du budget communal 2024

CE BUDGET COMMUNAL EST PRÉSENTÉ, COMME LES ANNÉES PRÉCÉDENTES, EN BONI. IL S'AGIT D'UN BUDGET GLOBAL D'ENVIRON 16.300.000€.

Avec ce budget 2024, l'Administration communale poursuit sa gestion en bon père de famille, respectueuse des deniers publics. Il reflète et met en œuvre un programme qui a, très largement, été plébiscité par la population lors des élections communales de 2018.

Les dépenses ordinaires

L'ensemble des dépenses ont été évaluées et adaptées selon les évolutions connues ou anticipées et, comme les recettes, en adéquation avec la circulaire budgétaire.

La ligne directrice de ce budget est de véritablement coller à la réalité de la gestion quotidienne de notre belle commune. Une gestion communale est stricte et maîtrisée.

Une volonté affichée et assumée est de permettre au personnel communal de travailler dans les meilleures conditions possibles et de respecter le travail que celui-ci accomplit chaque jour.

Au niveau des emprunts communaux, nos charges de dette augmentent raisonnablement eu égard aux nouveaux emprunts contractés en 2023 et prévus en 2024.

En ce qui concerne les dotations, le montant alloué à la Zone de police est en forte augmentation par rapport à l'année passée : **1.400.000€**. En hausse également pour le CPAS avec un peu plus de **2.000.000€**. Pour la Zone de Secours, on parle d'un montant de **338.000€**. Le subside lié au prix pour nos clubs sportifs dans le cadre de la Régie Communale Autonome s'élève à **729 000€**

Un petit point sur l'enseignement villersois. Il accueille plus de 600 élèves dans nos écoles communales, hors salaires des enseignants, c'est plus de **1.630.000€** de dépenses pour le fonctionnement de nos écoles.

Dans les augmentations de dépenses, nous constatons aussi une augmentation significative du coût de la gestion des déchets avec un montant de **400.000€** pour la collecte des déchets et **300.000€** pour les frais de fonctionnement du parc à conteneurs. Le système étant totalement injuste car plus on trie, plus cela coûte à la population.



Les recettes ordinaires

Un autre élément est important à souligner, il s'agit du fait qu'aucune augmentation de la fiscalité sur l'IPP et le précompte immobilier n'a été procédée depuis 23 ans. La dernière augmentation date de la législature 1995-2000.

Le fond des Communes et les autres compensations s'élèvent à **2.000.000€**. Les dividendes d'Ores et Créadiv atteignent les **419.000€**. Relevons aussi la redevance pour l'occupation du domaine public qui s'élève à **150.000€**.

A l'exercice propre, le budget ordinaire se solde par un boni d'un peu moins de **2.000.000€**.



BON A SAVOIR

LE BUDGET COMMUNAL REPREND L'ENSEMBLE DES DÉPENSES ET DES RECETTES QUE LA COMMUNE PRÉVOIT D'EFFECTUER DANS L'ANNÉE À VENIR. IL SE COMPOSE DE DEUX GRANDS VOLETS :

LE BUDGET ORDINAIRE

qui concerne son fonctionnement quotidien.

LE BUDGET EXTRAORDINAIRE

qui comprend les recettes et les dépenses plus exceptionnelles et qui ont un impact durable sur le patrimoine de la Commune, comme les dépenses d'investissement par exemple.

Le budget extraordinaire

La volonté de cette année est de poursuivre les investissements, notamment dans les voiries et égouttages, avec un budget global de près de **4.500.000€** (près de la moitié pour les voiries).



L'exercice 2024 en quelques chiffres

BUDGET ORDINAIRE
16.300.000€

BONI
2.000.000€

BUDGET EXTRAORDINAIRE
4.500.000€

Quelques éléments à relever outre les investissements récurrents sur le matériel communal :

- | Le dossier de la station d'épuration de Rigenée (géré par InBw et qui devrait se terminer bientôt)
- | Egouttage quartier Saint-Roch
- | Rénovation des rues de Sart (voir page 13) (**1.140.000€**) et du Culot (**320.000€**)
- | Modernisation de l'éclairage public – passage au LED (**100.000€**)
- | Maintenance des bâtiments scolaires avec la rénovation du réfectoire de l'école de Villers-la-Ville et l'adaptation de l'éclairage extérieur (LED) à Marbais (**+/- 84.000€**)
- | Rénovation appartements du deuxième étage de Sart-Dames-Avelines (**150.000€**)
- | Améliorations de la performance énergétique des écoles de Villers-la-Ville (**230.000€**) et de Marbisoux (**210.000€**)
- | Préau et passages couverts à l'école de Villers-la-Ville (**185.000€**)
- | Réparation du mur de soutènement du cimetière de Villers-la-Ville (**60.000€**)
- | **50 000€** pour la rénovation du CRCS qui s'ajoute aux autres **50 000€** qui étaient déjà prévus lors de la dernière modification budgétaire de 2023



Merci au Service Comptabilité et Finances dirigé par notre Directeur Financier, Emmanuel Wylock et à la Directrice générale Séverine Rucquoy pour la confection de ce budget.



Nouveaux aménagements en vue pour le Complexe sportif : une nouvelle plaine des sports va voir le jour en 2025.

APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE RÉFLEXION ET DE PROJETS REMANIÉS, NOUS SOMMES FIERS DE VOUS ANNONCER QUE LE TERRAIN DE FOOTBALL QUI JOUXTE LE BÂTIMENT COMPLEXE SPORTIF VA FAIRE PEAU NEUVE.

En effet, les membres du bureau exécutif de la Régie Communale Autonome en collaboration avec le directeur du Complexe sportif travaillent depuis quelques années sur un plan de réaménagement de cet espace afin d'agrandir mais surtout de diversifier son offre sportive au sein de la commune.

Depuis trop longtemps, l'ancien terrain de football n'est plus exploité à des fins purement sportives et offre une belle surface pour pouvoir accueillir de nouvelles activités. Les demandes des clubs déjà présents mais également d'autres sportifs et futurs sportifs de pouvoir bénéficier d'un plus large choix dans leurs pratiques ont été prises en considération et **la nouvelle plaine des sports pourrait être inaugurée dans le courant de l'année 2025.**

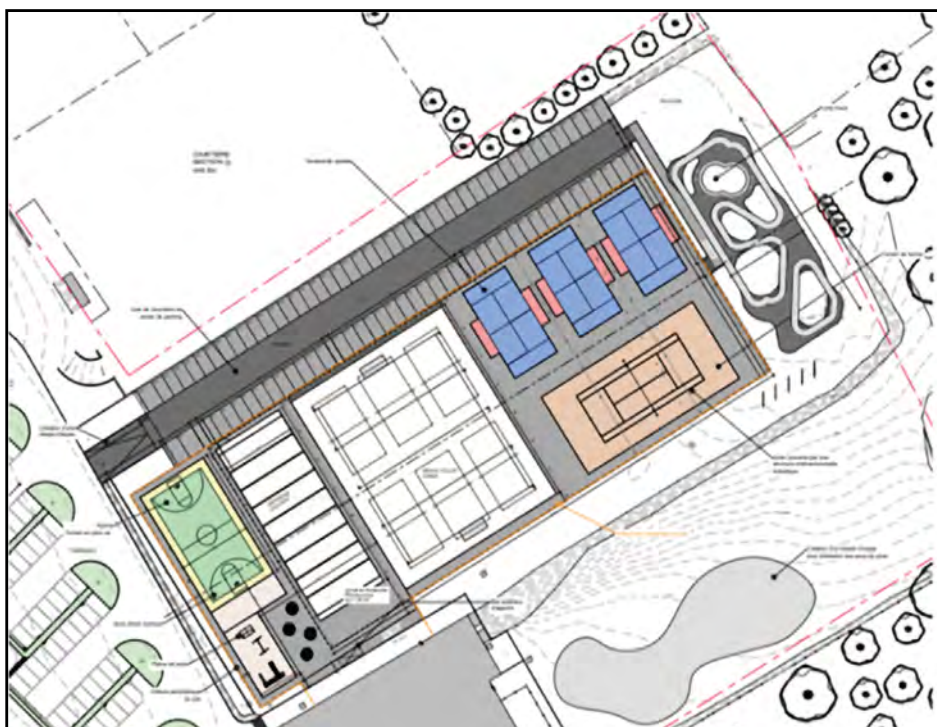
La demande de permis d'urbanisme a été transmise début janvier 2024. **Ce projet demandera un investissement de 2 900 000€ dont 2 008 000€ seront subsidiés par Infrasport.** Un accord de principe a été validé par Adrien Dolimont, Ministre des Infrastructures sportives et le dossier suit son cours.

Trois terrains de padel, un terrain de tennis, huit terrains de pétanque ainsi qu'une zone ensablée destinée à du beach volley, beach soccer ou du frisbee seront développés ; le tout sous une zone couverte afin de réduire le bruit à l'extérieur mais également de permettre aux utilisateurs de pratiquer leurs activités sportives par tous les temps.

Aux abords des terrains, nous avons travaillé à créer **une zone «pumptrack», un espace Agora pour les sports détente ainsi qu'une aire de jeux pour les plus petits.**

L'ancienne buvette du football permettra l'ouverture d'un nouvel espace bar et pour l'été, une zone barbecue, une zone de jeux pour enfants et une terrasse seront aménagés ainsi que **87 nouvelles places de parking.**

Aujourd'hui, c'est plus de **1700 personnes qui sont membres des clubs actifs au sein du complexe sportif.** Et toutes ces personnes méritent bien que l'on investisse pour leur sport et leur bien-être.



La brasserie du complexe peut aussi maintenant vous accueillir tous les jours et son restaurant diversifie régulièrement sa carte et son offre.

Elle permet autant l'organisation de banquets que de dîners entre amis, en famille ou pour une petite restauration en journée et en soirée.

Vous pouvez retrouver les informations des salles, des clubs et les horaires de la brasserie sur la page web du complexe sportif : **www.villers-sports.be** ou au **071/81.68.05.**



Initiation et Perfectionnement au jogging avec « Je cours pour ma forme » !

DEPUIS PLUS DE 10 ANS, LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE, À L'INITIATIVE DE LA 1^{ère} ÉCHEVINE EN CHARGE DES SPORTS, ANNE-MICHÈLE PIERARD, ORGANISE DES SESSIONS DE FORMATION À LA COURSE À PIED !

Ce programme de JCPMF se déroule sur 12 semaines et s'adresse aux coureurs débutants et confirmés. De plus, il rencontre deux objectifs : la santé et la convivialité.

Et pourquoi pas vous ? Les coaches vous donnent rendez-vous pour la session « Printemps 2024 » au Complexe sportif - Chemin Bruyère du Coq, 51 à 1495 Sart-Dames-Avelines.



Les entraînements débuteront :

- | Le lundi 11 mars 2024 à 18h45 pour les niveaux 1 (0 à 5 km) et 2 adouci (5 à 7,5 km).
- | Le mardi 12 mars 2024 à 18h45 pour les niveaux 2 renforcé (7,5 à 10 km) et 3 (10 km + long).

Le test final et la remise des diplômes se dérouleront le **dimanche 2 juin 2024, à partir de 9h30**.

Pour les personnes qui souhaiteraient courir avec leur chien, nous vous rappelons qu'il existe des clubs de Canicross. **Pour des raisons de sécurité, nous n'autorisons pas les chiens pendant la session.**

Les frais d'inscription sont fixés à 25,00 € pour toute la session incluant le carnet de santé et l'assurance. Les personnes souhaitant s'inscrire dans deux niveaux, paieront deux inscriptions.

Le t-shirt officiel de JCPMF personnalisé (Villers-la-Ville) vous sera proposé au prix de 22,00€.

Inscriptions obligatoires via le formulaire d'inscription en ligne : www.villers-la-ville.be/jcpmf-inscription

Infos : Mme Anne-Michèle Pierard, Échevine des Sports : **0475/85.64.06** et Mr. Jérôme Borremans, Responsable administratif : **071/87.03.94** - jerome.borremans@villers-la-ville.be

Amitiés sportives,
L'équipe de JCPMF.

Balades à vélo pour (re)découvrir nos chemins et sentiers ! Tous en selle c'est reparti !

LE CYCLISME ET LES VILLERSOIS, C'EST UNE VÉRITABLE HISTOIRE D'AMOUR.

Quoi de plus merveilleux que d'enfourcher son vélo, électrique, VTC, VTT, pliant, sur route ou dans les bois, et (re)découvrir en groupe les plaisirs du vélo et s'aventurer dans les plus beaux coins de notre belle commune, d'en apprécier la beauté de nos paysages et profiter pleinement d'un moment de détente au grand air.

Cette 8^{ème} session s'organisera du 14 mars au 16 mai 2024 inclus, soit 10 semaines.

Tous les jeudis, le départ se donnera au Complexe sportif - Chemin Bruyère du Coq 51 à 1495 Sart-Dames-Avelines à 18h30 précises (sur le parking).

Pour encadrer cette activité sportive, nous retrouverons Jacques Debrulle (Jaco), accompagné de deux cyclistes confirmés.

L'âge requis pour adhérer à cette pratique sportive est de 16 ans accompli. Le casque est obligatoire.

Inscriptions et modalités pratiques :

Inscription par mail : tousenselle.villers@gmail.com
Le virement de 25,00€ (pour toute la session incluant l'assurance) est à effectuer sur le numéro de compte : **BE52 0910 2172 6009** et ajouter en communication Nom + Prénom

Les inscriptions seront clôturées le 12 mars 2024.

Une activité initiée et soutenue par la 1^{ère} Échevine des Sports, Anne-Michèle Pierard, Emmanuel Burton, Député-Bourgmestre et les Membres de la Régie communale autonome.



Vanessa Blockmans, une Villersoise aux JO 2024

HOCHEYEUSE DE TALENT DOTÉE D'UN MENTAL DE GUERRIÈRE, VANESSA BLOCKMANS (21 ANS) VIENT DE DÉCROCHER AVEC L'ÉQUIPE NATIONALE LE PRÉCIEUX SÉSAME POUR LES PROCHAINS JEUX OLYMPIQUES DE PARIS.

Revenue récemment du tournoi qualificatif préolympique de Valence avec la médaille d'or, la défenseure des Red Panthers espère bien entendu être du voyage en France pour défendre les couleurs de la Belgique.

Tombée dans la marmite du hockey sur gazon dès le plus jeune âge grâce à ses parents, Vanessa a tenu un stick dès qu'elle a su marcher.

Elle débute officiellement au RPHCN (Royal Pingouin Hockey Club) de Nivelles à l'âge de 6 ans. Vers l'âge de 9 ans, ses parents décident de la changer de club pour qu'elle puisse continuer à évoluer au sein d'un encadrement différent doté de ressources plus pointues. Au Watducks de Waterloo, ce changement de mentalité et d'engagement lui correspondent davantage et elle a la chance d'évoluer dans des équipes performantes avec lesquelles elle remporte de nombreux titres durant sa jeune carrière outdoor et indoor.

Elle débute en Dames Honneurs (la division supérieure en Hockey belge) dès l'âge de 15 ans et l'année suivante, c'est déjà la consécration puisqu'elle gagne le titre dans cette catégorie ainsi qu'en U19. En fin de saison, elle est élue au stick d'or pour le prix du public.

A 18 ans, elle rejoint le championnat hollandais et signe dans le club de Laren. Elle y reste une saison avant de s'exiler du côté de Kampong, un club basé à Utrecht.

En équipe nationale, elle commence tout doucement à faire son trou même si des blessures l'empêchent de participer à la Coupe du monde 2021 et au Championnat d'Europe 2022.

La jeune femme s'accroche, revient plus forte et remplie de motivation et voit sa persévérance récompensée par une sélection pour le championnat d'Europe de Mönchengladbach d'août 2023. Les Red Panthers y décrochent d'ailleurs la médaille d'argent en finale contre les premières mondiales hollandaises.

Il reste 6 mois de travail intensif à **Vanessa Blockmans** et une dernière sélection qui aura lieu début juillet avant de pouvoir participer aux Jeux Olympiques.

Le Bourgmestre, Emmanuel Burton ainsi que la Première Echevine en charge des Sports, Anne-Michèle Pierard, les membres du Collège et du Conseil communal félicitent la citoyenne villersoise et lui souhaitent de briller à Paris, cet été, et de ramener la plus belle des médailles.



Appel aux candidatures pour les mérites sportifs

CE SAMEDI 22 JUIN 2024, LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE METTRA À L'HONNEUR SES SPORTIFS ET CLUBS MÉRITANTS. LEUR DÉVOUEMENT AINSI QUE LEUR CONTRIBUTION À LA PROMOTION ET AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT SE DOIT D'ÊTRE CLAMÉ HAUT ET FORT...

Des milliers de personnes, faisant partie de la population de Villers-la-Ville, pratiquent du sport chaque semaine. Parmi eux, se trouvent des sportifs de haut niveau qui dédient leur vie au sport.

À côté d'eux, des équipes de jeunes sportifs performant dans leurs disciplines, grâce à leur passion et leur motivation mais également grâce au dévouement des responsables des clubs et de leurs entraîneurs.

Toutes ces personnes, qui agissent la plupart du temps dans l'anonymat et sans attendre de retour financier, méritent d'être mises à l'honneur.

Nous organiserons donc une remise de prix sur la scène des « Fêtes de la musique », au complexe sportif de Sart-Dames-Avelines.

Ce jour-là, se tiendra également la journée « portes ouvertes » des clubs sportifs, et à 21h00, nous

diffuserons le match Belgique – Roumanie sur écran géant !

Ne soyez pas trop humbles, soyez fiers de vos prestations ou de celles de vos proches et envoyez-nous vos candidatures pour faire de cette remise des mérites un véritable carrefour des énergies dévouées au sport.

Vous connaissez des sportifs villersois, des équipes ou des bénévoles qui mériteraient d'être mis à l'honneur, et qui par la même occasion, pourraient inciter d'autres personnes à se mettre au sport ?

Complétez le formulaire (Google Forms) se trouvant sur notre site **www.villers-sports.be**, avant le **2 juin 2024**.

Infos : Régie Communale Autonome de Villers-la-Ville, 071/81.68.05 ou direction@villers-sports.be.



JEUNESSE

Le Conseil Communal des Enfants organise un repas le samedi 13 avril 2024 au profit du Télévie

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS (CCE) SOUS LA HOULETTE DE L'ÉCHEVINE DE LA JEUNESSE, ANNE-MICHÈLE PIERARD, ONT LE PLAISIR DE VOUS CONVIER À UN REPAS QUI SE TIENDRA DANS LA SALLE POLYVALENTE DE SART-DAMES-AVELINES LE 13 AVRIL À PARTIR DE 18H30. INSCRIVEZ-VOUS !

 Villers-la-Ville

SAMEDI 13 AVRIL 2024
à partir de 18h30



REPAS TÉLÉVIE

A L'INITIATIVE DU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS
sous la houlette de Anne-Michèle Pierard en qualité d'Échevine de la Jeunesse



Les Professeurs **Arsène Burny** et **Dominique Bron** nous feront l'honneur de leur présence.

Le Docteur Bron nous présentera une conférence « **Tout ce que vous voulez savoir sur votre système immunitaire !** »

SOUPER, TOMBOLA & VENTE DE PRODUITS TÉLÉVIE
SALLE POLYVALENTE DE
SART-DAMES-AVELINES, 40 rue Gustave Linet

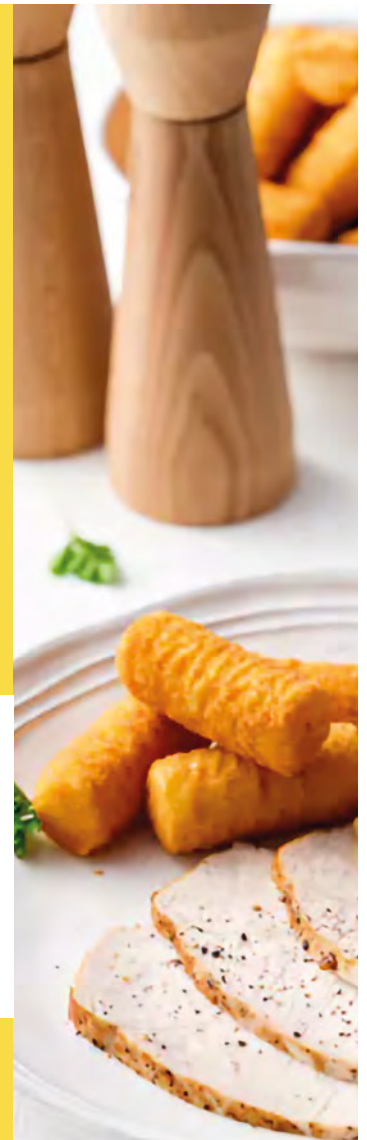
Menu : Apéro | Pavé de dinde, sauce au cidre et Calvados, pommes aux airelles et croquettes (Enfants : Nuggets, compote et croquettes)
| Mousse au chocolat et café **PAF : 20 €/adulte | 10 €/ -12 ans**

Réservations obligatoires avant le 10 avril 2024 :

C. Tielemans - 071/87.03.84 - affairesociales@villers-la-ville.be
(Merci de préciser le nombre de repas à la réservation)

La **réservation sera effective après paiement** sur le compte
BE 13 0910 2270 8739 (En communication : nom et prénom)

Tous les bénéfices récoltés durant cet événement seront intégralement reversés au Télévie.



#toutdonner

Brochure Extrascolaire digitale

EMMANUEL BURTON, DÉPUTÉ-BOURGMESTRE & ANNE-MICHÈLE PIERARD, PREMIÈRE ECHEVINE EN CHARGE DE LA JEUNESSE SONT RAVIS DE VOUS PRÉSENTER LA PREMIÈRE ÉDITION DIGITALE DE LA BROCHURE EXTRASCOLAIRE.



Une seconde édition vous sera proposée pour les congés d'été et une troisième pour les congés d'automne-hiver.

Cet outil vous permet de voir quels sont les opérateurs qui vous proposent des stages, semaines animées ou centres de vacances sur la période concernée. Tous les contacts et informations disponibles sont répertoriés sur des fiches.

En fonction du succès de l'outil, l'équipe en charge de la réalisation de la brochure pourrait vous proposer un guide de l'Accueil Temps-Libre qui vous permettra de vous y retrouver plus facilement au sein de l'accueil de tous types pour vos enfants dans l'entité de Villers-la-Ville.

La brochure extrascolaire est disponible sur le site communal :

www.villers-la-ville.be/brochure-extrascolaire

Infos : Emilien Vandenberg -

Coordinateur ATL de Villers-la-Ville

0484/98.09.36 - emilien@animagique.be

TRAVAUX & MOBILITÉ

Des dalles de trottoir pour protéger vos câbles de recharge

DE PLUS EN PLUS DE STATIONS DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES SONT PLACÉES DE MANIÈRE HÉTÉROCLITE SUR LES FAÇADES DES HABITATIONS. BON NOMBRE DE CITOYENS NE DISPOSANT PAS D'UN ESPACE PRIVATIF POUR PARQUER LEUR(S) VOITURE(S) ET DEVANT SE STATIONNER SUR LE DOMAINE PUBLIC, N'AVAIENT AUCUNE SOLUTION DE RECHARGE.

Diverses pistes de solution ont donc été explorées par l'Administration communale et celle-ci a décidé d'opter pour un système de dalles de 30 x 30 cm intégrées au trottoir comprenant une goulotte dans laquelle peut s'insérer le câble et qui est recouverte d'un caoutchouc épais s'ouvrant en son centre.

« La Région Wallonne ne tranche pas la question, explique Julie Charles, l'Échevine de la Mobilité. Elle laisse un vide juridique et parfois des installations très précaires ou dangereuses. Villers-la-Ville est l'une

des premières communes de Wallonie à proposer cette solution. Les premières mises en place donnent entière satisfaction. »

A la demande des citoyens, lesdits travaux seront réalisés par les ouvriers communaux pour un tarif de :

- | 361€/m courant pour un développement en klinkers-dalles-graviers : 60€/m courant pour le démontage, la pose et la remise en état en cas de retrait du câble + 301€/m courant pour le matériau.
- | 451€/m courant pour un développement en asphalte ou béton coulé : 150€/ m courant pour le démontage, la pose et la remise en état en cas de retrait du câble + 301€/m courant pour le matériau.

A noter que le placement du dispositif ne sera pas synonyme de droit exclusif pour le riverain de se garer devant chez lui sur le domaine public.

Infos et demande :

valerie.damanet@villers-la-ville.be



Une piste cyclable se dessine rue de Sart

D'IMPORTANTES AMÉNAGEMENTS DÉBUTERONT RUE DE SART, FIN 2024. LE CAHIER DES CHARGES A ÉTÉ APPROUVÉ AU CONSEIL COMMUNAL DU VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2023.

Lors de la séance du dernier conseil communal 2023, les élus ont été invités à s'exprimer sur l'approbation des conditions et le mode de passation du marché. Les échevins en charge de la Mobilité et des Travaux, Julie Charles et Philippe Vanhollebeke, ont profité de l'occasion pour détailler les investissements prévus.

Un budget de 1.132.834,72€ est attribué à ce poste ! Il sera divisé en deux affectations. L'essentiel servira à la mise en place d'une piste cyclable et le reste pour le raclage et la pose d'un nouvel asphalte sur toute la voirie.

La nouvelle piste cyclable s'étalera sur une longueur de 2km200 dont 1km850 en site propre. Concrètement, depuis le centre de Villers-la-Ville, une piste cyclable suggérée de couleur ocre sera marquée au sol de chaque côté. Ensuite, à partir du tournant à la hauteur du n°37 de la rue de Sart, la piste cyclable sera en site propre, sur le côté droit. Enfin, au

carrefour avec la rue du Marais débutera l'entrée de l'agglomération. La vitesse y sera limitée à 50 km/h et la piste cyclable sera marquée au sol de chaque côté jusqu'à la rue Saint-Roch via la rue de Villers. Une rue qui sera d'ailleurs refaite en même temps.

Au terme de ce parcours, les cyclistes pourront encore poursuivre leur chemin notamment via la récent Sens Unique Limité (SUL) mis en place derrière l'église.

Un point noir de moins

« C'est un souhait attendu de tous depuis des années, explique Julie Charles, l'Échevine de la Mobilité. Il faut vraiment se réjouir de voir un tel projet soumis au conseil communal. Plusieurs accidents impliquant des vélos ont déjà eu lieu sur cette voirie. Le projet présenté a fait l'objet de plusieurs études pour aboutir à la solution actuelle. La configuration du site étant étroite et coincée entre un talus rocheux, des étangs et des propriétés privées. »

Concrètement, la piste cyclable, en site propre, sera d'une largeur d'1m 40. Elle sera séparée de la voirie par une bordure. La largeur de la voirie sera réduite pour passer de 6m10 à 5m80.

La vitesse des voitures sera également ramenée à 70km/h au lieu de 90km/h. Une limitation de vitesse qui va aussi dans le sens de la sécurité des cyclistes.



« La séparation entre la piste cyclable et la voirie sera marquée par une bordure, ajoute Julie Charles. Ce dispositif bien que peu apprécié par certains cyclistes, permet de sécuriser le passage des vélos et évite de devoir encore plus réduire la voirie. En effet, un simple marquage ou des petits blocs de béton en demi-lune demandent encore plus de place pour être placés. »

Selon le déroulement de la procédure administrative, ces travaux d'envergure devraient débuter fin 2024.

Un plus pour la biodiversité

La commune profite aussi de ces travaux pour installer 5 crapauducs. Ces petits passages sous la voirie permettront aux batraciens de traverser sans plus aucun danger.

Cette rue est connue pour le passage des crapauds lors de la période de migration. A l'avenir, ils seront rassemblés via un système d'entonnoir et ramenés vers le passage sous-terrain prévu pour leurs déplacements.



CULTURE & LOISIRS



La Mémoire des Souvenirs

AURÉLIE DI GIROLAMI, AUTEURE VILLERISOISE NOUS A FAIT LE PLAISIR DE NOUS PRÉSENTER SON SECOND ROMAN « LA MÉMOIRE DES SOUVENIRS » LORS DE LA 9^{ÈME} ÉDITION DE NOTRE FOIRE DU LIVRE.

Anne-Michèle Pierard, 1^{ère} Échevine en charge de la Culture a pu lui poser quelques questions :

🎙 Aurélie, quand avez-vous décidé de vous lancer dans l'écriture ?

💬 *J'écris depuis très jeune ; ça a toujours été quelque chose de très libérateur pour moi. Mais je n'ai jamais pensé à partager mes écrits, jusqu'en 2017, lors de la publication de mon premier roman « **La dernière pièce du puzzle** ». J'ai tellement aimé l'aventure que j'ai recommencé en 2021 avec ma nouvelle « **Manga** » et finalement en 2024 avec mon second roman « **La Mémoire des Souvenirs** ».*

🎙 Pouvez-vous nous en dire plus au sujet de votre nouveau livre ?

💬 *Dans « **La Mémoire des Souvenirs** », vous allez suivre Héloïse qui, à la suite d'un grave accident de la route, se retrouve plongée plusieurs mois dans un coma profond. À son réveil, on lui diagnostique une amnésie partielle : elle n'a aucun souvenir de son accident ni des deux années qui l'ont précédé. Un an après sa sortie d'hôpital, elle lutte encore pour guérir. Mais un jour, Héloïse va avoir un déclic et ce déclic, c'est Ignacio qui va l'aider à se reconstruire. Cependant quelque chose trouble Héloïse : l'absence quasi totale de souvenirs dont elle dispose. Pendant les deux années qui ont précédé l'accident, c'est le néant. C'est comme si Héloïse était un fantôme. Héloïse décide alors de mener son enquête et de chercher à découvrir la vérité sur ce qu'il s'est passé. Mais voilà, quand on creuse un peu trop dans le passé, on fait souvent des découvertes inattendues mais surtout bouleversantes !*

🎙 Parlez-nous un peu des personnages principaux. Ont-ils été inspirés par des expériences personnelles ?

💬 *La plupart des noms des personnages sont inspirés des noms des personnes qui font partie de ma vie. C'est un petit clin d'œil pour les remercier d'être toujours là pour moi. De plus, l'héroïne Héloïse et moi-même sommes toutes les deux véganes. Cela me tenait vraiment à cœur. J'ai donc décidé de créer un glossaire de recettes à la fin du livre qui reprendrait l'intégralité des plats que l'on retrouve dans le roman. C'est la petite touche personnelle que j'ai voulu apporter à mon livre.*

🎙 Où peut-on se procurer un exemplaire de votre nouveau roman ?

💬 *Le roman est disponible à la **librairie du Tienne à Tilly** ou à la **Petite Folie d'Anne-So à Marbais**. Vous pouvez également vous le procurer sur Amazon ou en me contactant via **ma page Facebook : Aurélie Di Girolami Auteure**.*



🎙 Un conseil à donner à un écrivain qui cherche à publier son premier roman ?

💬 *Il faut croire en vous. C'est hyper intime le processus d'écriture. C'est s'exposer tout entier au public et ça fait peur. Mais ce que vous recevez en retour est juste extraordinaire. Donc croyez-y et lancez-vous.*

La brocante est de retour dès le samedi 9 mars !

C'EST AVEC UNE GRANDE JOIE QUE NOUS VOUS ANNONÇONS LA REPRISE TANT ATTENDUE DE NOTRE BROCANTE !

Après une pause bien méritée. L'évènement revient en force pour illuminer nos matinées de trouvailles uniques et d'ambiance conviviale.

📅 Quand : Le samedi de 6h à 14h à partir du **09 mars jusqu'au 26 octobre 2024**

📍 Où : Avenue Georges Speeckaert parking de l'Abbaye

📞 Infos et inscriptions : Monsieur Pascal Creteur - **0478/53.80.24**

Attention : pas de brocante les 14 et 15 septembre 2024 et le 05 octobre 2024.





L'Agence Locale pour l'Emploi est à vos côtés

L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE VILLERS-LA-VILLE CE SONT DES SERVICES, DES FORMATIONS, DES AIDES AUX DEMANDEURS D'EMPLOI ET DES AIDES AUX PERSONNES.

Besoin d'un coup de main ?!

Nous vous mettons en relation avec des travailleurs ALE **motivés et compétents** pour vous venir en aide. Nos domaines de compétences couvrent notamment :

- | L'aide aux devoirs à votre domicile et l'accompagnement scolaire
- | L'aide aux personnes âgées / handicapées (hors ménages)
- | Les gardes et soins aux animaux à domicile
- | L'aide au jardinage
- | L'aide pour le petit bricolage
- | Les cours d'informatique à domicile
- | L'aide administrative

Le paiement se fait via les chèques ALE partiellement **déductibles fiscalement**.



Si d'apprendre ?!

Qu'il s'agisse d'apprendre comment prendre en main un ordinateur ou que vous souhaitiez découvrir de nouveaux horizons, nos **cours d'informatique** donnés le **mardi de 14 à 16h** s'articulent sur base de thématiques et s'adaptent à vos besoins concrets.

Pour **les langues**, que vous soyez débutant ou que vous désiriez vous perfectionner, ici encore nous sommes là pour vous dans la bonne humeur et sans prise de tête de manière ludique et même parfois musicale.

Les cours d'anglais en groupe se déroulent le **jeudi de 17h à 19h**

Des mises à niveau individuelles et des tables de conversation (anglais et néerlandais) sont également possibles à d'autres créneaux horaires en concertation avec le formateur.

Enfin, nous organisons des **ateliers** pour vous aider dans votre **recherche d'emploi** depuis la création du CV jusqu'à la préparation des entretiens d'embauche et ce en français, anglais et néerlandais !

Ces formations sont ouvertes à tous que vous soyez de l'entité ou que vous résidiez dans une autre commune. Elles sont **entièrement gratuites** si vous êtes demandeur d'emploi ou allocataire social. Dans les autres cas, une modeste contribution vous sera demandée.

Rejoignez-nous !

Vous avez **un talent** ? Une **passion** ? Vous aimez **aider** et souhaitez recréer ou **développer des liens sociaux** tout en mettant **du beurre dans vos épinards** ?

Vous pouvez, **sur base volontaire**, rejoindre notre équipe et ainsi **remettre le pied à l'étrier à votre rythme** dans le monde du travail rémunéré !

Vous êtes éligible à cette belle opportunité notamment si vous êtes chômeur indemnisé depuis plus de 2 ans (6 mois si vous avez plus de 45 ans) ou encore si vous êtes demandeur d'emploi et que vous bénéficiez d'un revenu d'intégration ou d'une aide sociale équivalente.

Vous hésitez encore ?

Renseignements et inscriptions :

| Gestionnaire de l'ALE :

Nathalie Deduffeler
ale.villerslaville@gmail.com - **0478/84.18.43**
<https://alelv.be>

Sur place sur rendez-vous :
Rue Gustave Linet 44 à 1495 Sart Dames Avelines

| **Informatique** : jerome.taminiau@gmail.com - **0487/30.29.99**

| **Langues** : olivier.bragard@hotmail.com - **0475/81.83.57**

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Programme de formations à l'Espace Public Numérique !

UNE PERMANENCE EST PRÉVUE TOUS LES MERCREDIS ET JEUDIS DE 13H30 À 16H00, RUE GUSTAVE LINET, 44 À SART-DAMES-AVELINES.

Des rendez-vous individuels sont aussi possibles le vendredi matin, sur demande. L'entrée est gratuite.

Infos : [f @epnvillerslaville](#)

Maité Villar, Coordinatrice – 071/87.03.52 – maite.villar@villers-la-ville.be (inscriptions)

Julie Charles, Échevine des nouvelles technologies – 0491/25.31.32 – julie.charles@villers-la-ville.be

PROGRAMME MARS

Mercredi 13/03 et jeudi 14/03 de 13h30 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Mercredi 20/03 de 13h30 à 16h00 :

« Sauvegarde et création d'un dossier photos »

Comment créer un dossier sur mon ordinateur et y sauvegarder mes photos ?

Jeudi 21/03 de 13h30 à 16h00 :

« Vidéos streaming (AUVIO, RTL Play, IPTV,...) »

Qu'est-ce que c'est ? Est-ce légal ? ...

Mercredi 27/03 et jeudi 28/03 de 13h30 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

PROGRAMME AVRIL

Mercredi 03/04 de 13h30 à 16h00 : « Libre Office »

Qu'est-ce que « Libre Office » ? Comment puis-je le télécharger ?

Jeudi 04/04 de 13h30 à 16h00 : « E-guichet »

Plus besoin de se déplacer, tout peut se faire depuis votre domicile. En se connectant via un lecteur, il est possible de recevoir directement certains documents chez vous !

Mercredi 10/04 et jeudi 11/04 de 13h30 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Mercredi 17/04 de 13h30 à 16h00 : Gmail (suite)

Comment lire un mail ? Comment répondre à un mail ? Comment envoyer une pièce jointe ? Comment supprimer un mail ?

Jeudi 18/04 de 13h30 à 16h00 : « Applications

personnelles utiles »

Découvertes des applis « Ma santé » et « mybelgium.be » + rappel « It's me »

Mercredi 24/04 de 13h30 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Jeudi 25/04 de 13h30 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Attention ! De 13h30 à 14h00 est un temps d'accueil où il est possible de répondre aux questions des citoyens. **Les formations se donnent de 14h00 à 16h00, sauf exception !**

Tu as envie d'apprendre à programmer ?

DES SESSIONS DE CODAGE GRATUITES SONT ORGANISÉES DE 10H À 12H, UN SAMEDI PAR MOIS POUR LES JEUNES ÂGÉS DE 7 À 18 ANS (NINJAS).



Tu rêves de libérer ta créativité en créant un jeu vidéo, un site web ou un robot ? CoderDojo Belgium est fait pour toi ! Tu n'as pas encore d'expérience en programmation ? Les mots Scratch, micro:bit, Lego Spike ne te disent rien du tout ? Ou tu travailles déjà parfaitement avec Python ? Cela n'a aucune importance pour nous, tout le monde est le ou la bienvenu.e !

Prochaines sessions 2024 : 16 mars - 13 avril - 18 mai - 15 juin

Réserve vite ta place (12 personnes max.) : media@villers-la-ville.be ou 071/87.03.52

POPULATION

Zoom sur le registre de l'État civil en 2023



NAISSANCES

Janvier

- 05 **DE WOLF Lila** née à Charleroi
- 11 **HAERINCK Léon** né à Braine-l'Alleud
- 12 **DEMARREE CORNUT Achil** né à Ottignies-LLN
- 12 **VERTE Alex** né à Charleroi
- 17 **VAN ROY Niel** né à Ottignies-LLN
- 29 **PAQUET Noah** né à Charleroi

Février

- 06 **PEETERS Timothée** né à Namur
- 09 **HARDI SPLINGARD Schelly** né à Ottignies-LLN
- 10 **VANDENPLAS Oliver** né à Ottignies-LLN
- 15 **LOUIS Mahault** née à Braine-l'Alleud
- 27 **DURANT Ély** né à Namur

Mars

- 23 **MIHALI Bianca** née à Charleroi
- 28 **LECLEF Léo** né à Soignies
- 31 **HEYLEN WIAME Achille** né à Ottignies-LLN

Avril

- 06 **ELIARD MONDRY Gabin** né à Charleroi
- 17 **MAGIS Tom** né à Charleroi
- 18 **FOSSI HALLEMANS Sacha** né à Ottignies-LLN
- 18 **BERCE Margaux** née à Woluwé-St-Lambert
- 22 **DRUENNE Amaury** né à Seneffe
- 25 **NICAISE Camille** née à Ottignies-LLN

Mai

- 12 **VÔ Gaspard** né à Ottignies-LLN
- 17 **TOURNAY Margaux** née à Ottignies-LLN
- 22 **THIRY Eugène** né à Ottignies-LLN
- 23 **de MONTIGNY Marilou** née à Braine-l'Alleud
- 29 **BLONDIAU V ANDERROOST Léon** né à Charleroi

Juin

- 01 **ELIARD James** né à Charleroi
- 03 **LAUVAUX Côme** né à Ottignies-LLN
- 03 **DUMONT de CHASSART Diane** née à Namur
- 05 **VAN der BORGHT Robyn** né à Ostende
- 08 **DE KAN KATZ Roman** né à Charleroi
- 21 **VAN SCHINGEN Elliott** né à Braine-l'Alleud
- 21 **WAUTERS Anna** née à Woluwé-Saint-Lambert
- 21 **WAUTERS Nell** née à Woluwé-Saint-Lambert
- 24 **ADRIAENSEN Constance** née à Ixelles
- 28 **TAHIRU Ayla** née à Ottignies-LLN
- 30 **SPRUYT Lyo** né à Chaleroi

Juillet

- 12 **VAN HUFFELEN Olympe** né à Ottignies-LLN
- 22 **VAN DEN DRIESSEsche Athanase** né à Braine-l'Alleud
- 27 **LEFEVRE Eloan** né à Charleroi

Août

- 05 **ETIENNE VANELSLANDER Virgile** né à Charleroi
- 16 **OVAERE Ambre** née à Charleroi
- 16 **BAUDOUX Séléna** née à Auderghem
- 22 **JURDANT Zoé** née à Braine-l'Alleud
- 26 **SHEVCHUK Anaïs** née à Ottignies-LLN
- 27 **MOULIN Charlie** né à Ottignies-LLN

Septembre

- 01 **ANDRÉ Eléonore** né à Charleroi
- 02 **BROZE Lola** née à Braine-l'Alleud
- 02 **LOHIN Milan** né à Ottignies-LLN
- 05 **BOSSU Alicia** née à Braine-l'Alleud
- 08 **VILLAR Mathis** né à Sambreville
- 15 **GERARD MAUQUOY Basile** né à Charleroi
- 18 **LECLEIR Lara** née à Ottignies-LLN
- 18 **CHARLIER SPEECKAERT Éléa** née à Ottignies-LLN
- 21 **VANDEMBERG Enola** née à Ottignies-LLN
- 26 **WACQUEZ Victoria** née à Ottignies-LLN
- 29 **DIALLO Ismaël** né à Ixelles

Octobre

- 04 **WARGÉ Lou** née à Charleroi
- 04 **DANG VAN SMEESTERS Lynna**
- 07 **NGOMA-MUANDA Pharell** né à Auderghem
- 08 **FRANÇOISSE Ana** née à Villers-la-Ville
- 12 **PIEROT Arya** née à Auderghem
- 16 **BRAECKMAN Anouchka** née à Braine-l'Alleud
- 17 **DECORTE Léa** née à Braine-l'Alleud
- 24 **SANCHEZ y GARCIA LENOBLE Alba** née à Ottignies-LLN
- 30 **PRÉAT Capucine** née à Braine-l'Alleud
- 30 **KOCH Arthur** né à La Louvière

Novembre

- 07 **VANNIEUWENHUYZE Eva** née à Charleroi
- 15 **BAUGNIES Soline** née à Braine-l'Alleud
- 17 **de BELVA Célestine** née à Auderghem
- 23 **PATANCHON Yaël** né à Charleroi
- 26 **CHARLIER Lucas** né à Braine-l'Alleud

Décembre

- 04 **ASTEGIANO FERNANDES Eline** née à Braine-l'Alleud
- 04 **STOUFFS Charline** née à Ottignies-LLN
- 06 **BOX VAN GEET Iris** née à Charleroi
- 11 **PONTHIERE Gabriel** né à Charleroi
- 13 **SKRZESZEWSKI Arthur** né à Auderghem
- 13 **DALLEMAGNE Romain** né à Ottignies-LLN
- 23 **VANDERSANDE Lucie** née à Braine-l'Alleud
- 29 **ZAZULEAC Artem** né à Namur



DÉCES

Janvier

- 01 **FORET Omer** (Sart)
- 04 **RUITERS Anne** (Villers)
- 11 **LALLEMAND Juliette** (Genappe)
- 13 **MOUTEAU Nelly** (Tilly)
- 17 **VOHY Marie Paule** (Villers)
- 19 **NOTTE Micheline** (Tilly)
- 26 **FLONET Josette** (Marbais)
- 28 **BILLUART Ronald** (Villers)
- 29 **MAQUET Daniel** (Marbais)
- 30 **BAUGNIET Lucienne** (Marbais)
- 31 **DARVILLE Andrée** (Marbais)

Février

- 08 **BOUFFIOUX Andrée** (Villers)
- 16 **LORIAUX Lydie** (Villers)
- 22 **BARY Marie** (Mellery)
- 24 **HALTERMAN Jeanne** (Villers)
- 25 **DETHY Marcelle** (Marbais)
- 26 **MARLIERE Agnès** (Villers)

Mars

- 03 **LEFEBVRE Véronique** (Villers)
- 04 **GILLES Eric** (Sart)
- 08 **LORANT Raymonde** (Marbais)
- 10 **HOTTLET André** (Marbais)
- 18 **DEKLERCK Angèle** (Villers)
- 20 **DETHIER René** (Marbais)
- 21 **MASQUELIER Jean** (Marbais)

Avril

- 07 **COURTAIN Guy** (Marbais)
- 07 **BOURGEOIS Monique** (Marbais)
- 10 **CHAINAYE Nadya** (Villers)
- 11 **CALLEMEYN Mariette** (Tilly)
- 14 **MONNOYE Jeannine** (Villers)
- 14 **SEIVERT Marie** (Villers)
- 22 **LEFEVRE Franz** (Villers)
- 28 **JAMAR Michel** (Villers)

Mai

- 05 **MONCHEUR de RIEUDOTTE Marie** (Sart)
- 06 **SANA Henri** (Villers)
- 07 **DAVAUX Marie** (Marbais)
- 08 **SAUVAGE Jonathan** (Marbais)
- 14 **VAN THIELEN Jean** (Sart)
- 25 **WATELET Andrée** (Genappe)
- 27 **REUTER Joséphine** (Villers)

Juin

- 05 **GENOT Raymonde** (Tilly)
- 09 **DUFOUR Jeanne** (Villers)
- 11 **HINCQ Joël** (Tilly)
- 12 **AERTS Jacqueline** (Marbais)
- 15 **HERMANS Francis** (Sart)
- 16 **RIVITUSO Carmelo** (Marbais)
- 19 **JANSSENS Didier** (Sart)
- 24 **GOESSENS André** (Les Bons Villers)
- 27 **LANGLET Jean** (Marbais)

Juillet

- 03 **VAN SCHOELANT Jacques** (Mellery)
- 05 **TOURNAY Willy** (Mellery)
- 09 **GILBERT Odile** (Villers)
- 11 **MICHEL Jacques** (Les Bons Villers)
- 16 **FAY Paulette** (Sart)
- 16 **WISEUR Monique** (Tilly)
- 20 **BOUFFIOUX Marguerite** (Villers)

Août

- 06 **CLEIREN Viviane** (Sart)
- 19 **DUMONT de CHASSART Harold** (Sart)

Septembre

- 03 **CAUCHOIS Maryse** (Villers)
- 05 **TEUGELS Danielle** (Villers)
- 07 **MARTIN Jean-Luc** (Villers)
- 13 **BRANCKOTTE Eduard** (Villers)
- 16 **BRICMANT André** (Marbais)
- 21 **DO Van Nguu** (Tilly)
- 22 **HENDRICKX Martine** (Marbais)
- 22 **RADDOUX Ludovic** (Villers)

Octobre

- 05 **MOREAU Annik** (Sart)
- 06 **MORLET Andrée** (Villers)
- 08 **MARIAULE Patrick** (Marbais)
- 15 **ROYEZ Lisiane** (Sart)
- 15 **FRANÇOIS Léona** (Villers)
- 25 **CLAMOT Gilberte** (Marbais)

Novembre

- 09 **EMPAIN Gilberte** (Sart)
- 15 **LINCHAMPS Danielle** (Sart)
- 19 **LEUNIS Yvette** (Sart)

Décembre

- 05 **MARBAIS Yvette** (Villers)
- 06 **VERMYLEN Jozef** (Marbais)
- 22 **SAUVAGE Emile** (Sart)

MARIAGES



Mai

- 05 KINGSHOTT Douglas et DE NEYN Coralie
- 06 JOERTZ Jonathan et TILQUIN Sarah
- 06 VAN COPPENOLLE Thierry et DELABY Sylviane
- 06 DETRY Claude et MEUNIER Deborah
- 20 SPRUYT Laurent et STOFFYNS-MÉTENS Anne
- 20 DELL'UTRI Claudio et FROMONT Stéphanie
- 27 GOMEZ GARCIA Jean-François et VAN HOVE Christine

Juin

- 03 MAMDY Sébastien et VAN BREUSEGEM Charlotte
- 16 LAGNEAUX Sebastien et EL HAOUARI Imane
- 24 DEPRÊTER Eric et MOREL Sibylle
- 24 DELHAYE Quentin et TOMOVA Christina

Juillet

- 29 GILLE Xavier et CORMEAU Alessandra
- 29 VAN RYCKEL Harry et LÊ Thi My Thu

Août

- 05 PAULUS Denis et MOENS Elodie
- 12 VERSCHUEREN Nicolas et DUPONT Héloïse
- 18 MAYOT Lionel et IMPENS Fabienne
- 25 LOKULI Bertrand et LEONARD Dominique

Septembre

- 09 BARBOSON Martin et DENIS Manon
- 23 CHOI Byung Guk et EVERAERTS Virginie
- 23 DEBLANDER Bernard et LOUIS Caroline
- 30 BASTIN Arnaud et PIETTRE Elisa

Octobre

- 14 PACCHIODO Jean-Christophe et NICHOLS Mielle
- 28 AMIRA Tarek et KESSEN Séverine

Novembre

- 25 DURLET Jonathan et CARDOSO FERREIRA Juliene

Décembre

- 14 BOUCAR Quentin et COUGNON Isabelle



Appel aux volontaires présidents - assesseurs pour les élections simultanées du 9 juin 2024

**VOUS PORTEZ UN INTÉRÊT POUR LES ÉLECTIONS
ET VOUS ÊTES PRÊT À RELEVER UN CHALLENGE ?**

N'hésitez pas à nous faire savoir si vous souhaitez vous porter volontaire pour remplir la fonction de président ou assesseur de bureau de vote ou de bureau de dépouillement.

Modalités :

Il vous suffit de vous présenter personnellement aux guichets du service population avec votre carte d'identité **jusqu'au 15 avril 2024**.

Il est également demandé aux anciens volontaires désireux de rendre à nouveau service de s'inscrire de la même manière.

Le service population vous accueille de 9h à 12h et le mercredi après-midi de 14h à 16h.

! Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 071/87.03.60.

Villers-la-Ville : nombre d'habitants (au 31/12/2023)

Villers-la-Ville	2 191	Sart-Dames-Avelines	3 095
Marbais	3 258	Mellery	751
Tilly	1 821	TOTAL	11 116



Résultats du concours « Décorations extérieures de Noël » chez les Villersois !

CETTE ANNÉE ENCORE, VOUS AVEZ ÉTÉ NOMBREUX À VOUS INSCRIRE À CE CONCOURS QUI PORTAIT SUR LA DÉCORATION DES DEVANTURES ET FAÇADES.

Merci à toutes les personnes (inscrites ou non) qui ont contribué à donner une ambiance festive à nos rues.

Les 3 coups de cœur du jury sont :

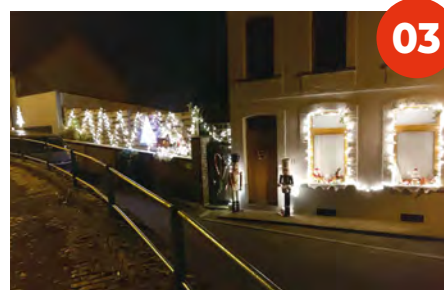
1^{er} place : Madame et Monsieur Meersman - Laliou

2^{ème} place : Monsieur Ravet

3^{ème} place : Madame et Monsieur Vennekens - Bourit



Ils remportent chacun un bon d'achat dans une pépinière bien connue de l'entité.



Repas solidaire

SAMEDI 16 MARS 2024 À 19H À LA SALLE POLYVALENTE DE SART-DAMES-AVELINES

Ce nouveau repas, organisé par Eric Balza, Échevin des Affaires sociales et Vincent Decoux, Président du CPAS est ouvert à tous les villersois qui souhaitent partager un bon moment dans la convivialité.

Le nombre de places est limité, **les inscriptions sont attendues pour le 8 mars.**

Le menu et les modalités d'inscription sont disponibles sur notre site internet :

www.villers-la-ville.be/repas-solidaire-carnaval

Infos et inscriptions : Service Affaires sociales - 071/87.03.84 - affairesociales@villers-la-ville.be

Nouveau cycle de 5 conférences

L'ÉCHEVIN EN CHARGE DE LA SANTÉ ERIC BALZA, AVEC LE SOUTIEN DE MONSIEUR EMMANUEL BURTON, DÉPUTÉ-BOURGMESTRE ET LES MEMBRES DU COLLÈGE, AURA LE PLAISIR DE VOUS PROPOSER CETTE ANNÉE ENCORE UN CYCLE DE 5 CONFÉRENCES SANTÉ.

Ces conférences d'informations, de prévention et de sensibilisation vous seront proposées tout au long de l'année. La programmation est en cours, les dates et thèmes vous seront communiqués prochainement sur nos pages Facebook et Instagram ainsi que sur notre panneau digital situé devant l'administration communale.

Infos : Service Affaires sociales - 071/87.03.84 - affairesociales@villers-la-ville.be

Chasse aux œufs solidaire

RENDEZ-VOUS À TOUS LES ENFANTS VILLERSOIS DANS LES JARDINS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE LE DIMANCHE 31 MARS 2024 À 10H.

L'Échevin des Affaires sociales, Eric Balza, le Président du CPAS, Vincent Decoux et le Collège communal convient tous les enfants villersois à une **grande chasse aux œufs gratuite**.

Les enfants seront répartis en 2 groupes d'âges : 3-7 et 8-12 ans.

Bar et petite restauration sont prévus.

Les inscriptions sont attendues pour le 18 mars, le nombre de places est limité ! Merci de préciser l'âge de l'enfant lors de l'inscription.

Infos et inscriptions :

Service Affaires sociales - **071/87.03.84** -
affairesociales@villers-la-ville.be



ÉNERGIE



Un logement sain et bien isolé, c'est important !

LA RÉALISATION D'UN AUDIT LOGEMENT PERMET DE CONNAÎTRE LES POINTS FAIBLES D'UN LOGEMENT ET D'IDENTIFIER LES TRAVAUX À RÉALISER PRIORITAIREMENT AFIN D'AMÉLIORER LE CONFORT ET LA SANTÉ DES HABITANTS ET DE DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE. IL EST OBLIGATOIRE POUR BÉNÉFICIER DES PRIMES HABITATIONS DE LA RÉGION WALLONNE.

L'audit logement ne se limite pas aux critères énergétiques. Il intègre également des critères de sécurité, santé et de salubrité.

« *Au contraire de la certification PEB qui est obligatoire en cas de vente ou location, la réalisation d'un audit logement est une démarche volontaire qui s'adresse aux propriétaires ou bailleurs.* », rappelle Marc Druez, Échevin en charge de l'Énergie.

L'audit se base sur une analyse de l'enveloppe du bâtiment (murs, toitures, châssis, planchers) mais également des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, de la ventilation et de certains critères de salubrité ou de sécurité (conformité de l'installation électrique/gaz, défaut de stabilité, d'humidité, etc...). **Le rapport d'audit contient un scénario de rénovation chiffré et des explications relatives aux recommandations proposées. Il est accompagné d'une brochure détaillée.**

La commune de Villers-la-Ville bénéficie d'une subvention lui permettant de financer, pour ses citoyens, le coût de leur audit logement ! Profitez-en, les demandes sont à rentrer pour le 1^{er} juin 2024 au plus tard !



Le formulaire de demande et le règlement communal relatif à l'octroi de cette primes sont disponibles sur le lien suivant : www.villers-la-ville.be/prime-audit-logement

Cette campagne est soutenue par la Wallonie dans le cadre du programme POLLEC



ASSOCIATIONS

La Commission Chemins et Sentiers (CCS), une association de bénévoles active depuis 23 ans

La première réunion de la commission Chemins & Sentiers a eu lieu le **8 novembre 2001**.

Lors de cette réunion, deux thèmes sont adoptés : le balisage de promenades et l'inventaire des chemins et sentiers de l'Atlas.

Les premiers bénévoles participants à cette réunion sont : Danièle et Jacques Beelen, Guy Boone, Jacques Browet, Rémi Crop, Robert De Gheest, Jean-Jacques Debrulle, Martine De Leenheer, Robert Delruelle, Marc Deschamps, Jean-Claude Feyder, Brigitte Hogge, Freddy Léonard, Eric Mignon, Jean Nevens, Emile Sauvage, Michèle Van der Ghinst, Norbert Werres.

A la suite de l'inventaire complet des chemins et sentiers datant de 1841, **notre objectif est de proposer des itinéraires convenant pour les piétons et les cyclistes aussi bien pour la promenade que pour les déplacements utilitaires**. C'est donc dans cette optique que nous cherchons à sauvegarder les aspects naturels de certains chemins et sentiers et à privilégier un réseau de mobilité lente renforçant la sécurité et la convivialité.

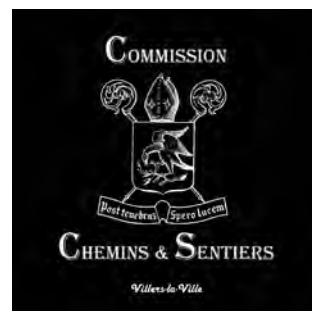
Depuis 1980, le Syndicat d'initiative de Villers-la-Ville édite une brochure présentant une série de promenades. Celles-ci ont pour but de faire découvrir villages, bois et campagne aux habitants amoureux de leur terroir et aux visiteurs qui, au-delà de la célèbre Abbaye, désirent connaître les environs. Il est vrai que notre commune, sise en un coin privilégié de Wallonie, offre un grand éventail de sites. La diversité des biotopes, la variété du sol, les accidents de terrain, lui confèrent une richesse de faune et de flore considérable.

Infos, contacts et candidatures : Syndicat d'Initiative de Villers-la-Ville - 071/87.98.98 - sivillerslaville@skynet.be

Au fil des années des anciens bénévoles nous ont quittés et de nouveaux sont venus renforcer notre équipe avec de nouveaux

défis : renouvellement du balisage, chemin éco-pédagogique, balades guidées, avec l'association « Tous à pied », la CCS organise également des réhabilitations des chemins et sentiers pour la semaine des sentiers en octobre avec placement de panneaux nominatifs, en collaboration avec l'administration communale le placement de nouveaux panneaux indicateurs pour les circuits intra et inter-villages.

La Commission Chemins et Sentiers organise aussi, avec tout le staff du Syndicat d'Initiative les petits déjeuners au Québec, texan, écossais ..., la promenade macro-photo, la Saint Hubert dans l'abbaye, la marche ADEPS, Halloween, le concert de Noël à l'église de Villers et la Nuit des Sentiers aux lanternes.



Les actions du Kiwanis Club de Villers-la-Ville

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE LE KIWANIS CLUB ANIMÉ PAR DES BÉNÉVOLES RESPONSABLES ET DE BONNE VOLONTÉ, S'INVESTIT DANS DES ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DE L'ENFANCE.



Depuis plus de 10 ans, le Kiwanis Club et le CPAS de Villers-la-Ville sont associés pour le projet « Cadeaux de Noël » à destination des enfants de familles en difficultés.

En décembre dernier, ce sont près de 55 présents qui ont été remis aux parents la veille de Noël dans les locaux du CPAS. Plus de vingt familles ont reçu des cadeaux à placer sous leur sapin !



Marche nordique et bain de nature

A PARTIR DU 10 MARS 2024, CARINE MATTHYS, THÉRAPEUTE DU MOUVEMENT REPRENDRÀ LES SESSIONS DE MARCHÉ NORDIQUE ET BAIN DE NATURE, LES DIMANCHES MATINS À VILLERS-LA-VILLE.

Vous êtes invités à une marche conviviale avec vos bâtons, qui vous apportera de nombreux bienfaits :

- | se glisser dans le moment présent;
- | observer et apprécier la nature;
- | laisser le mental de côté, marcher dans le calme avec des moments en silence;

- | prendre le temps de se poser pour se recentrer;
- | se concentrer sur le beau de ce monde;
- | accueillir la vie par nos sens peut nous conduire dans un état de plénitude approfondi, laissant émerger la relation authentique à soi-même.

Rendez-vous le dimanche à 10 h au parking de l'abbaye.

Infos : Carine Matthys - 0471/78.14.90

La Ducasse du Djirau est de retour du 26 au 29 avril 2024 !

SAVE THE DATE ! LE DERNIER WEEK-END D'AVRIL, LE COMITÉ VOUS DONNE RENDEZ-VOUS SUR LA PLACE DE MARBAIS POUR LA DÉSORMAIS INCONTOURNABLE DUCASSE DU DJIRAU !

Au programme de ce week-end festif, une multitude d'activités pour tous les âges qui font le succès de la Ducasse depuis plusieurs années : goûter des aînés, concours de dessin, loges foraines, afterwork, run (Challenge du BW), balle pelote, tir au drapeau, concert, barbecue, et bien plus encore.

La Ducasse de Marbais, ce sont plusieurs jours de fête autour du célèbre **Tir du Djirau**, qui se déroulera le **dimanche 28 avril à 15h**, et qui permettra de désigner le nouveau Roi des Archers... Un événement folklorique, unique, à ne pas manquer !

Vous êtes attendus nombreux **les 26, 27, 28 et 29 avril prochain au cœur de Marbais !**

Le programme complet du week-end est disponible sur www.djirau.be et la page Facebook « Ducasse du Djirau - Marbais », restez connectés !

Vous désirez donner un coup de main lors de ces festivités ? N'hésitez pas à vous manifester via www.djirau.be/coupdemain

Vous souhaitez soutenir la Ducasse du Djirau ? Rejoignez les sponsors et bénéficiez d'une visibilité pour votre commerce/entreprise tout au long du week-end sur la place de Marbais !

Contactez le comité via l'adresse sponsors@djirau.be pour en savoir plus sur les formules disponibles !



Ciné-club à l'Abbaye

DEUX DIMANCHES PAR MOIS À 20H, LE CINÉ-CLUB POURSUIT SES PROJECTIONS DANS LE MOULIN ABBATIAL (ENTRÉE COTÉ «BISTRO DE L'ABBAYE»)

Prochaines séances :

- | **Dimanche 10 mars** : Les innocentes, de Anne Fontaine (2016)
- | **Dimanche 24 mars** : 3 billboards (les panneaux de la vengeance), de Martin McDonagh (2017)
- | **Dimanche 14 avril** : Anatomie d'une chute, de Justien Triet (2023) - Palme d'or à Cannes
- | **Dimanche 28 avril** : El buen patrón, de Fernando León de Aranoa (2022)



Infos et réservations : www.villers.be/fr/agenda

ÉVÉNEMENTS



9 MARS

| Reprise de la brocante

Parking de l'Abbaye de Villers-la-Ville
Infos : 0478/53.80.24

→ Voir page 14

| Formation premiers secours

Salle du Conseil de l'Administration communale
Infos : www.villers-la-ville.be/premiers-secours

10 MARS

| Reprise Marche Nordique

Première séance
Infos : 0471/78.14.90

→ Voir page 23

| Cine-club à l'Abbaye

Moulin abbatial
Infos : www.villers.be/fr/agenda
→ Voir page 23

11-12 MARS

| Je Cours Pour ma Forme

Premiers entraînements
Infos : 0475/85.64.06 - 071/87.03.94

→ Voir page 9

14 MARS

| Tous en selle

Premier entraînement de la 8^{ème} session
Infos : tousenselle.villers@gmail.com

→ Voir page 9

15 MARS

| Trail nocturne du Chalet de la Forêt

Parcours de 13 et 22km au départ de l'Abbaye
Infos : [Trail du Chalet de la Forêt](#)

16 MARS

| Repas solidaire «Carnaval Party»

Salle polyvalente de Sart-Dames-Avelines
Infos : 071/87.03.84 - affairesociales@villers-la-ville.be

→ Voir page 20

20 MARS

| Soirée Networking

Club des entrepreneurs de Villers-la-Ville
Infos : [Club des entrepreneurs de Villers-La-Ville](#)

DU 21 AU 24 MARS

| Grand nettoyage de printemps

Infos : www.walloniepluspropre.be
→ Voir page 3

24 MARS

| RandoTom

Parcours VTT de 15 à 65 km / complexe sportif
Infos : www.vertt.be/randotom

| Cine-club à l'Abbaye

Moulin abbatial
Infos : www.villers.be/fr/agenda
→ Voir page 23

31 MARS

| Chasse aux œufs solidaire

Jardins de l'Administration communale
Infos : 071/87.03.84 - affairesociales@villers-la-ville.be
→ Voir page 21

13 AVRIL

| Repas Télévie

Organisé par le Conseil Communal des Enfants
Salle polyvalente de Sart-Dames-Avelines
Infos : 071/87.03.84 - affairesociales@villers-la-ville.be
→ Voir page 11

14 AVRIL

| Cine-club à l'Abbaye

Moulin abbatial
Infos : www.villers.be/fr/agenda
→ Voir page 23

18 AVRIL

| Matinée Networking

Club des entrepreneurs de Villers-la-Ville
Infos : [Club des entrepreneurs de Villers-La-Ville](#)

20 AVRIL

| Fancy-Fair Ecole de Marbais

Ecole communale de Marbais
Infos : 071/87.95.95 -
direction.ecole.marbais@skynet.be

21 AVRIL

| Marche Télévie (5-10-15 km)

Organisée par le Conseil Communal des Enfants
Départs de 8h30 à 13h
de l'Administration communale
Tarifs : 3€/adulte - 1€/enfant au profit du Télévie
Bar et petite restauration
Infos : 071/87.03.84 -
affairesociales@villers-la-ville.be

28 AVRIL

| Cine-club à l'Abbaye

Moulin abbatial
Infos : www.villers.be/fr/agenda
→ Voir page 23

DU 26 AU 29 AVRIL

| Ducasse du Djirau

Place de Marbais
Infos : www.djirau.be
→ Voir page 23

Erratum :

En page 14 de notre agenda de janvier-février, nous vous annonçons la récolte de vivres organisée les 20 et 21 janvier. Veuillez noter que cette collecte était bien organisée par le Rotary et non par le Kiwanis.